

Calendrier des Évaluations Pratiques

Février 2026

- **Session 1** : Samedi 7 février 2026 et Dimanche 8 février 2026
 - **Durée** : 16 heures (8 heures/jour)
- **Session 2** : Samedi 21 février 2026 et Dimanche 22 février 2026
 - **Durée** : 16 heures (8 heures/jour)

Mars 2026

- **Session 3** : Samedi 7 mars 2026 et Dimanche 8 mars 2026
 - **Durée** : 16 heures (8 heures/jour)
- **Session 4** : Samedi 21 mars 2026 et Dimanche 22 mars 2026
 - **Durée** : 16 heures (8 heures/jour)

Avril 2026

- **Session 5** : Samedi 4 avril 2026 et Dimanche 5 avril 2026
 - **Durée** : 16 heures (8 heures/jour)
- **Session 6** : Samedi 18 avril 2026 et Dimanche 19 avril 2026
 - **Durée** : 16 heures (8 heures/jour)

Mai 2026

- **Session 7** : Samedi 2 mai 2026 et Dimanche 3 mai 2026
 - **Durée** : 16 heures (8 heures/jour)
- **Session 8** : Samedi 16 mai 2026 et Dimanche 17 mai 2026
 - **Durée** : 16 heures (8 heures/jour)

Juin 2026

- **Session 9** : Samedi 6 juin 2026 et Dimanche 7 juin 2026
 - **Durée** : 16 heures (8 heures/jour)
- **Session 10** : Samedi 20 juin 2026 et Dimanche 21 juin 2026
 - **Durée** : 14 heures (7 heures/jour)

Récapitulatif des Heures de Pratique

- **Total des heures** : 190 heures sur 20 jours

Ce calendrier permet de couvrir les 190 heures de pratique clinique réparties sur 10 sessions, à raison de 2 jours deux fois par mois, assurant ainsi une progression régulière et soutenue des étudiants dans leur apprentissage pratique.

Bloc de Compétences 6 : Pratique Clinique et Gestion des Cas

Description Générale

Ce bloc de compétences est centré sur l'application pratique des connaissances théoriques dans un environnement clinique réel. Il inclut la gestion des cas cliniques, l'interaction avec les patients et la réalisation de diagnostics et traitements dentaires sous supervision.

Référentiel d'Activités et de Compétences

Activités et Compétences

1. Évaluation et Anamnèse des Patients

○ Activités :

- Collecte et analyse de l'historique médical et dentaire des patients.
- Identification des besoins, attentes et problèmes spécifiques des patients.
- Utilisation des techniques de communication pour une collecte d'information précise.

○ Compétences :

- Maîtrise des techniques d'anamnèse.
- Capacité à analyser les informations recueillies pour un diagnostic précis.
- Compétence en communication avec les patients pour comprendre leurs besoins.

2. Analyse Prothétique

○ Activités :

- Examen clinique des structures buccales.
- Analyse des empreintes dentaires et des modèles d'étude.
- Développement de plans de traitement personnalisés basés sur les besoins des patients.

○ Compétences :

- Aptitude à effectuer un examen clinique détaillé.
- Compétence en interprétation des empreintes et des modèles d'étude.
- Capacité à élaborer des plans de traitement adaptés.

3. Techniques de Prise d'Empreintes

○ Activités :

- Utilisation de divers matériaux d'empreinte (alginate, silicones).

- Réalisation de prises d'empreintes précises.
- Évaluation et ajustement des empreintes pour des résultats optimaux.

- **Compétences :**

- Compétence dans l'utilisation de différents matériaux d'empreinte.
- Précision dans la réalisation des empreintes.
- Aptitude à évaluer et ajuster les empreintes pour garantir leur qualité.

4. Enregistrement d'Articulé

- **Activités :**

- Utilisation de l'arc facial et de l'articulateur pour enregistrer l'occlusion.
- Analyse des résultats et ajustements nécessaires.
- Compréhension des implications de l'occlusion sur les prothèses dentaires.

- **Compétences :**

- Maîtrise de l'utilisation de l'arc facial et de l'articulateur.
- Compétence dans l'enregistrement précis de l'occlusion.
- Capacité à analyser et ajuster l'occlusion pour les prothèses.

5. Application Pratique et Stage sur des Patients

- **Activités :**

- Interaction directe avec les patients pour les soins cliniques.
- Réalisation de diagnostics et traitements sous supervision.
- Gestion autonome des cas cliniques en milieu professionnel.

- **Compétences :**

- Compétence en gestion des cas cliniques réels.
- Aptitude à réaliser des diagnostics et traitements complets.
- Capacité à travailler en autonomie dans un environnement clinique.

Grilles d'Évaluation et Critères Concrets

Grille d'Évaluation : Évaluation et Anamnèse des Patients

Compétence	Critère d'Évaluation	Barème
Maîtrise des techniques d'anamnèse	Précision et exhaustivité de l'anamnèse	/5
	Identification des besoins et attentes du patient	/5

Compétence	Critère d'Évaluation	Barème
	Pertinence des questions posées	/5
	Communication efficace avec le patient	/5

Total : /20 points

Grille d'Évaluation : Analyse Prothétique

Compétence	Critère d'Évaluation	Barème
Aptitude à effectuer un examen clinique détaillé	Précision de l'examen clinique	/5
	Pertinence de l'analyse des empreintes	/5
	Capacité à développer des plans de traitement adaptés	/5
	Utilisation de modèles d'étude pour planifier le traitement	/5

Total : /20 points

Grille d'Évaluation : Techniques de Prise d'Empreintes

Compétence	Critère d'Évaluation	Barème
Compétence dans l'utilisation de différents matériaux d'empreinte	Choix approprié des matériaux d'empreinte	/5
	Précision dans la réalisation des empreintes	/5
	Qualité des empreintes obtenues	/5
	Capacité à ajuster les empreintes pour des résultats optimaux	/5

Total : /20 points

Grille d'Évaluation : Enregistrement d'Articulé

Compétence	Critère d'Évaluation	Barème
Maîtrise de l'utilisation de l'arc facial et de l'articulateur	Utilisation correcte de l'arc facial et de l'articulateur	/5
	Précision de l'enregistrement de l'occlusion	/5
	Analyse correcte des résultats	/5

Compétence	Critère d'Évaluation	Barème
	Ajustements nécessaires effectués avec précision	/5

Total : /20 points

Grille d'Évaluation : Application Pratique et Stage sur des Patients

Compétence	Critère d'Évaluation	Barème
Compétence en gestion des cas cliniques réels	Capacité à gérer les cas de manière autonome	/5
	Précision et efficacité des diagnostics	/5
	Qualité des traitements réalisés	/5
	Interaction professionnelle et empathique avec les patients	/5

Total : /20 points

Modalités d'Évaluation et de Contrôle

Ateliers Pratiques

Les ateliers pratiques du Bloc 6 sont une partie intégrante de la formation, totalisant 190 heures de pratique supervisée. Chaque étudiant traite des cas pratiques réels sous la supervision de formateurs qualifiés. Ces ateliers permettent aux étudiants de développer leurs compétences techniques en conditions réelles et de recevoir un feedback immédiat.

1. Traitement de Cas Pratiques Réels :

- **Objectif :** Permettre aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises, de gérer des situations cliniques réelles et de se préparer à l'examen final.
- **Supervision :** Chaque cas est supervisé par un formateur qui assure que les procédures sont correctement suivies et que les objectifs pédagogiques sont atteints.
- **Suivi :** Les progrès de l'étudiant sont suivis tout au long des ateliers, avec des fiches de suivi et d'évaluation pour chaque cas pratique.

Évaluation Continue (Non-Comptabilisée dans l'Examen Final)

Les évaluations continues sont réalisées tout au long des ateliers pour fournir un feedback constructif aux étudiants, les aider à progresser et identifier les domaines nécessitant des améliorations. Cependant, ces évaluations ne sont pas comptabilisées dans la note finale de l'examen pratique.

1. Évaluation des Compétences :

- **Format** : Fiches d'évaluation spécifiques pour chaque type d'activité (exemple : anamnèse, prise d'empreinte, essayage, etc.).
- **Critères d'Évaluation** : Les compétences sont évaluées selon des critères précis tels que la précision, la qualité du travail, le respect des procédures, et la communication avec le patient.
- **Feedback** : Un feedback détaillé est fourni à l'étudiant après chaque évaluation pour l'aider à s'améliorer en vue de l'examen final.

2. Fiches d'Évaluation Spécifiques :

- Chaque activité pratique est évaluée à l'aide de fiches d'évaluation spécifiques (exemples : fiche évaluation pour la réalisation de prothèses, prise d'empreintes, etc.).
- **Objectif** : Ces fiches permettent de mesurer les compétences techniques spécifiques nécessaires à chaque type d'intervention.

Examen Pratique Final

L'examen pratique final est une évaluation formelle et notée qui conclut le Bloc 6. Cet examen est conçu pour évaluer de manière exhaustive les compétences pratiques des étudiants dans un contexte simulé ou réel.

1. **Format** : L'examen pratique final se déroule sur une durée de 2 heures, durant laquelle les étudiants doivent réaliser plusieurs procédures cliniques sur des cas pratiques réels.
 - **Critères de Validation** : Les étudiants doivent obtenir une note minimale de 12/20 pour valider leur compétence.
 - **Évaluation** : Les mêmes critères et fiches d'évaluation utilisées lors des ateliers sont appliqués pour l'examen final, assurant une continuité et une transparence dans le processus d'évaluation.

Modalités de Rattrapage

Les étudiants qui ne réussissent pas à atteindre la note minimale lors de l'examen pratique final ont la possibilité de participer à une session de rattrapage.

1. Session Pratique Supplémentaire :

- **Durée** : 2 heures.
- **Barème** : Noté sur 20 points, avec une note minimale de 12/20 pour valider la compétence.
- **Objectif** : Offrir une seconde chance aux étudiants de démontrer leurs compétences techniques sous supervision.

2. Examen Pratique de Rattrapage :

- **Format** : Similaire à l'examen final initial, les étudiants doivent réaliser des procédures cliniques équivalentes pour valider leur compétence.

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) - Pratique

La VAE permet aux professionnels ayant déjà une expérience significative dans le domaine de faire reconnaître leurs compétences pratiques sans suivre le parcours de formation classique. Les modalités de la VAE pour la pratique sont les suivantes :

1. Dossier de Candidature :

- Les candidats à la VAE doivent soumettre un dossier détaillant leurs expériences professionnelles pertinentes dans le domaine pratique, incluant des preuves documentaires telles que des rapports de stage, des évaluations de performance, et des attestations d'emploi.

2. Évaluation du Dossier :

- Le dossier est évalué par un jury composé de professionnels du secteur. Les critères d'évaluation incluent la pertinence et la durée de l'expérience, ainsi que la nature des compétences techniques développées.

3. Entretien avec le Jury :

- Les candidats dont les dossiers sont jugés recevables passent un entretien avec le jury. Cet entretien permet d'évaluer la maîtrise des compétences pratiques en discutant des situations professionnelles concrètes.

4. Examen Pratique de Contrôle (si nécessaire) :

- Si le jury estime que certaines compétences pratiques doivent être vérifiées, un examen pratique de contrôle peut être organisé. Cet examen consiste en une mise en situation clinique ou simulée où le candidat doit démontrer ses compétences techniques.
- **Barème** : L'examen pratique est noté sur 20 points, avec une note minimale de 12/20 pour valider la compétence.

Conclusion des Modalités

Les modalités d'évaluation et de contrôle pour la partie pratique du Bloc 6 sont conçues pour garantir une évaluation rigoureuse et équitable des compétences techniques des étudiants et des candidats à la VAE. Elles assurent que chaque étudiant et professionnel a la possibilité de démontrer ses compétences de manière complète et conforme aux standards exigés, tout en recevant un feedback constructif tout au long de la formation ou du processus de VAE.